



FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Mars 2020

Notre Conseil exécutif national s'est réuni du 10 au 12 mars 2020, à Ottawa. Voici les faits saillants de ses délibérations et décisions.

In memoriam

Le Conseil exécutif national (CEN) a observé une minute de silence pour souligner la perte de membres de la famille du SCFP : Linda Joyce, section locale 1158; Peter Dahl, section locale 787; John Fraser, SEH; Dennis Malone, section locale 831; Lorne Saunders, membre du personnel à la retraite; Yvonne Fast, membre du personnel à la retraite.

COVID-19

Pendant que le CEN se réunissait, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie. Le Conseil a discuté des effets qu'aurait sans doute la crise sur nos membres et nos communautés. Votre Conseil exécutif national se réunit régulièrement, par téléconférence, pour suivre l'évolution de cette crise de santé publique.

Technologie de l'information

Le Conseil a pris connaissance du rapport annuel du Service de la technologie de l'information du SCFP, qui soulignait les investissements consacrés à l'amélioration et à la stabilisation de notre infrastructure de réseau : passage au nuage, transition de nos télécommunications vers Skype pour entreprises et remise d'ordinateurs portables aux membres du personnel au lieu d'ordinateurs de bureau, entre autres. Tous ces investissements ont rendu notre organisation plus souple et ont considérablement amélioré notre capacité à travailler à distance.

Campagne de riposte de l'Alberta

Le CEN a approuvé une demande du SCFP-Alberta qui souhaitait obtenir un financement du Fonds de riposte du SCFP afin de mobiliser les membres en réponse à l'attaque lancée par le gouvernement provincial contre les régimes de retraite du secteur public et le Régime de pensions du Canada, et en prévision des attaques législatives contre les droits en vertu de la *Charte* des syndicats et de nos membres.

Jurys régionaux

Sur recommandation du président national, le Conseil a nommé des membres aux jurys régionaux. Ces membres recevront une formation dans les mois à venir et seront invités à siéger aux conseils de discipline au besoin. La nouvelle procédure régissant les procès, adoptée à notre congrès national de 2019, entre en vigueur le 1^{er} juin 2020.

Soutien financier

Le Conseil exécutif national a approuvé 28 demandes de campagnes à frais partagés, pour un total de 988 060,19 \$, et 15 demandes d'aide juridique, pour un total de 92 249,57 \$.